

SYNDICAT MIXTE du SCoT ROVALTAIN-Drôme-Ardèche

1, rue Roland Moreno

26300 ALIXAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE
SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DU SCoT ROVALTAIN
Drôme-Ardèche**

Le 7 juillet 2020 à 18 h 30 le Comité syndical s'est réuni à Chatuzange le Goubet sous la présidence de Lionel BRARD Président du syndicat mixte.

Etaient présents : Mesdames GENTIAL, JAUBERT, JUNG, LAMBERT, MOURIER, et Messieurs ANGELI, BELLIER, BONNET, BRARD, BRUNET, CARDI, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY, GAUTHIER, LABADENS, LARUE, LUNEL, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROLLAND, SIEGEL, SOULIGNAC, VALETTE, VALLON, VASSY ;

Pouvoirs : de Mme ROSSI à M. DUBAY

Date de convocation 26 juin 2020 - Nombre de délégués en exercice : 45 - Nombre de délégués présents : 28

Nombre de pouvoirs : 1

Objet : Approbation du Compte Administratif 2019

Vu les articles L5211-1 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales,
Vu l'article 4 de l'Ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020,

Entendu le rapport présenté par le vice-président,

Considérant le Compte Administratif du budget 2019 faisant apparaître les résultats suivants :

En fonctionnement, l'exercice 2019 est déficitaire de 49 584,59 € montant auquel s'ajoute l'excédent antérieur de 25 395,70 €. Le déficit cumulé de fonctionnement s'élève ainsi à 24 188,89 €.

En investissement, l'exercice 2019 est déficitaire de 2 070,01 € montant auquel s'ajoute l'excédent antérieur de 366 196,81 €. L'excédent cumulé d'investissement s'élève ainsi à 364 126,80 €.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes 2019	523 420,29	148 396,50
Dépenses 2019	573 004,88	150 466,51
Résultat 2019	- 49 584,59	- 2 070,01
Résultat reporté 2018	25 395,70	366 196,81
Résultat cumulé 2019	-24 188,89	364 126,80

Soit un résultat toutes sections confondues de 339 937,91 €.

Le Président se retire lors du vote.

LE COMITÉ SYNDICAL, après avoir délibéré

Pour : 27 délégués dont 1 disposant d'un pouvoir et représentant 28 voix

Contre : 0

Abstention : 0

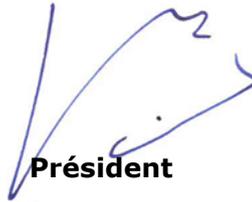
DECIDE,

- **D'approuver** le compte administratif de l'exercice 2019 tel que présenté,

- **D'autoriser** et mandater le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 07 juillet 2020 et ont signé au registre tous les membres présents.

Lionel BRARD



Président